



Bulletin

D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SHEFFORD

M A R S 2 0 2 3

POLITIQUE MADA – SONDAGE

Par **Tristan Dupuis-Robidoux**, coordonnateur des loisirs, culture et communautaire

La Municipalité met présentement à jour sa politique Municipalité amie des aînés (MADA) et sollicite votre participation.

Depuis un an, un comité formé d'une élue et d'employés municipaux, de citoyens et de représentants d'organismes communautaires se réunit à tous les mois afin d'élaborer une mise à jour de cette politique et proposer un plan d'action au conseil municipal.

Pour ce faire, le comité doit concevoir des actions dans les neuf champs d'action suivants : le respect et l'inclusion sociale, les loisirs, la participation sociale, les espaces extérieurs et les bâtiments, la sécurité, le transport et la mobilité, l'information et les communications, la santé et les services sociaux et l'habitat et le milieu de vie.

Tout au long du mois de mars, vous êtes invités à remplir un court sondage qui fait référence à ces neuf thèmes proposés par Espace MUNI.

Deux façons s'offrent à vous :

- 1) Vous pouvez le remplir en ligne à cantonshefford.qc.ca
- 2) À l'intérieur du présent bulletin, en format détachable.

Si vous choisissez la deuxième option, merci de retourner le formulaire à Tristan Dupuis-Robidoux, à l'adresse suivante : 245, chemin Picard, Shefford (Qc), J2M 1J2,



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

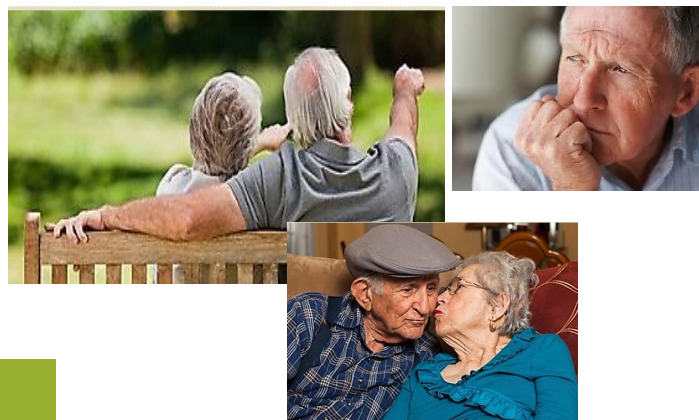
Québec 

par courriel à robidoux.tristan@cantonshefford.qc.ca ou en le déposant directement à la Mairie.

Sachez que vos réponses sont importantes car elles permettront de guider le comité et les membres du conseil dans la réalisation du prochain plan d'action, qui couvrira les cinq prochaines années.

À la suite de cette consultation, les résultats seront diffusés dans nos outils de communication. Nous vous remercions à l'avance pour votre participation à cette consultation.

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec Tristan Dupuis-Robidoux, coordonnateur des loisirs et chargé de projet, à l'adresse suivante : robidoux.tristan@cantonshefford.qc.ca



Sommaire – MARS 2023

Actualités municipales	3 - 4	Travaux publics	6	Parmi nous	8	Loisirs, culture et communautaire	11
Urbanisme et environnement	5 - 6	Sécurité et prévention	7	À savoir	9 - 10		



Éric Chagnon, maire



Michael Vautour,
conseiller



Johanne Boisvert,
conseillère



Jean Paul Dutrisac,
conseiller



Denise Papineau,
conseillère



Ernest Beauregard,
conseiller



Claude Robitaille,
conseiller

Par Éric Chagnon, maire

En décembre dernier, les comités internes ont été abolis. À la suite de cette réorganisation, les élus(es) exercent maintenant de nouvelles responsabilités. Les voici :

- Sécurité publique (SQ et incendie) : Ernest Beauregard
- Communication et culture : Denise Papineau
- Voirie : Claude Robitaille
- Loisirs et communautaire : Michael Vautour
- Urbanisme : Jean Paul Dutrisac
- Environnement : Johanne Boisvert

Pour le secteur de l'Environnement, un comité citoyen environnement (CCE) sera formé au cours des prochaines semaines. La Municipalité sollicitera votre intérêt afin de recueillir des candidatures pour être membre du CCE.

Chantiers du lab-école et du centre multifonctionnel

Pour ce qui est des travaux du Lab-École, selon l'information reçue du Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs, l'échéancier est respecté. Dès ce printemps, il y aura encore plus de changements car les travaux extérieurs devront être entamés. Concernant le centre multifonctionnel, les travaux se poursuivent et la passerelle, entre les deux bâtiments, devrait être en construction au cours des prochaines semaines.



Shefford en action

Le concept de l'émission Shefford en action a été revampé avec l'ajout comme premier segment d'un retour sur l'ordre du jour de la dernière séance du conseil. L'émission se poursuit avec un sujet touchant l'un des services municipaux ou un organisme desservant le territoire pour se terminer par la présentation des différentes activités qui se déroulent à Shefford.

L'émission, réalisée par la Télévision communautaire de Waterloo, est diffusée à tous les mois. Elle est présentée les lundis à 8 h 30, les mardis à 17 h 00, les mercredis à 20 h 00, les jeudis à 12 h 30, les vendredis à 23 h 00 et les dimanches à 7 h 00, au canal MATv. Elle est aussi accessible sur les sites Internet de la Télévision communautaire de Waterloo à tvcw.tv et de la Municipalité à cantonshefford.qc.ca.

Terrain vacant - Consultation Cocoriko

À l'automne dernier, une consultation citoyenne a été menée avec l'entreprise Cocoriko afin de trouver une vocation au terrain vacant situé dans le secteur du centre multifonctionnel. La Municipalité a récolté au total 21 propositions, 3365 votes et 331 participants. D'ailleurs, la Municipalité remercie tous les participants. Des discussions ont été entamées avec les membres du conseil, alors restez à l'affût pour connaître les résultats.

Nouvel horaire du vendredi

Comme la plupart des municipalités et villes de la MRC de La Haute-Yamaska, la Municipalité du Canton de Shefford fermera ses bureaux municipaux **le vendredi à 13 h 00, et ce, à partir du vendredi 24 mars prochain.**

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

4 avril, 2 mai et 6 juin 2023

Les séances ont lieu à la Mairie du Canton de Shefford. Elles débutent à 19 h.

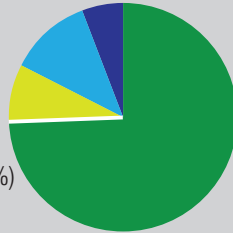
ADOPTION DU BUDGET ET IMPOSITION DES TAUX DE TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2023

Par Pierre Archambault, directeur général et greffier-trésorier par intérim

Le budget 2023 a été présenté, puis adopté, lors de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité tenue le 20 décembre dernier. Ce budget expose les revenus et les dépenses projetés du Canton de Shefford pour l'année 2023, et ce, tel que présenté ci-dessous :

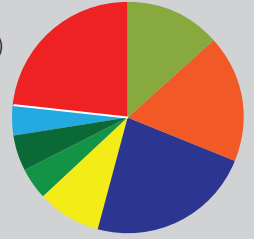
Revenus 2023

- Taxes · 10 030 044 \$ (74,20 %)
- Paiements tenant lieu de taxes · 45 735 \$ (0,30 %)
- Autres recettes · 1 089 500 \$ (8,06 %)
- Transferts · 1 593 012 \$ (11,78 %)
- Affectation de surplus · 760 000 \$ (5,62 %)



Dépenses 2023

- Administration générale · 1 820 272 \$ (13,47 %)
- Sécurité publique · 2 412 379 \$ (17,85 %)
- Transport · 3 104 217 \$ (22,96 %)
- Hygiène du milieu · 1 208 440 \$ (8,94 %)
- Santé et bien-être · 2 420 000 \$ (17,85 %)
- Urbanisme et développement · 596 137 \$ (4,41 %)
- Loisirs et culture · 686 375 \$ (5,08 %)
- Frais de financement · 541 432 \$ (4,01 %)
- Immobilisations · 3 146 619 \$ (23,28 %)



COMPTE DE TAXES 2023

Dans le tableau ci-dessous, vous pourrez comparer les taux des taxes et les compensations fixés pour l'année 2023 avec ceux de 2022.

TAUX DE TAXES ET COMPENSATIONS	2023	2022
Immeuble résidentiel	0,65 \$ par 100 \$ d'évaluation	0,64 \$ par 100 \$ d'évaluation
Immeuble non résidentiel et immeuble industriel	1,037 \$ par 100 \$ d'évaluation	1,015 \$ par 100 \$ d'évaluation
Entretien des chemins municipaux	0,65 \$ par mètre linéaire	0,60 \$ par mètre linéaire
Cueillette des déchets, matières recyclables et organiques – immeuble résidentiel	152,00 \$	143,00 \$
Cueillette des matières recyclables et organiques – immeuble commercial et industriel	100,00 \$	94,00 \$
Vidange des fosses	135,00 \$	135,00 \$
Écocentres	47,00 \$	45,00 \$

PAIEMENT DES TAXES EN 5 VERSEMENTS

Selon la Loi sur la fiscalité municipale et la réglementation, si le total des taxes foncières municipales comprises dans un compte est d'au moins 300 \$, le débiteur a le droit de payer en un seul ou en cinq versements égaux.

Intérêts

Tout versement échu, à partir de la date de son échéance, porte intérêt au taux de 9 % pour l'année 2023.

Voici les dates d'échéance des cinq versements pour 2023 :

- 8 mars
- 10 mai
- 12 juillet
- 13 septembre
- 15 novembre

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2023-2024-2025

Immobilisations	2023	2024	2025
Réseau routier – Améliorations /réhabilitations	4 405 360 \$	3 150 000 \$	3 050 000 \$
Ameublements	8 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Projets futurs – Achat de terrains – parcs, etc.	10 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Équipements et logiciels informatiques	55 000 \$	30 000 \$	100 000 \$
Bornes fontaines sèches	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Immobilisations – Bâtiments municipaux	100 000 \$	150 000 \$	15 000 \$
Achat de véhicules et équipements – TP et adm.	167 500 \$	300 000 \$	150 000 \$
Immobilisations – Parc écologique	140 400 \$	100 000 \$	80 000 \$
Immobilisations – Parcs municipaux	94 500 \$	100 000 \$	50 000 \$
Immobilisations – Politique sur les loisirs (1,5%)	307 000 \$	160 000 \$	175 000 \$
Incendie – Ameublements, équipements	19 635 \$	25 500 \$	30 500 \$
Immobilisations – Caserne	77 000 \$	22 000 \$	30 000 \$
Achat de véhicules et équipements Incendie	23 000 \$	655 000 \$	170 000 \$
Égouts et aqueduc – secteur rue Sylvie	20 000 \$	20 000 \$	100 000 \$
Revitalisation des entrées de la Municipalité	40 000 \$	20 000 \$	0 \$
Construction du centre multifonctionnel	3 945 000 \$	0 \$	0 \$
Total :	9 417 395 \$	4 847 500 \$	4 065 500 \$

PRENDRE L'AIR À SHEFFORD

Par Denise Papineau, conseillère municipale

Au cours des dernières années, plusieurs initiatives ont été entreprises par la Municipalité en vue de bonifier la qualité de vie sur notre territoire exceptionnel. Je vous invite à en profiter davantage chaque jour en explorant les possibilités qui s'offrent à vous.

Marcher, rouler à Shefford

Le transport actif est un défi lorsque nous vivons en région. Nous faisons évoluer notre réseau pour vous faciliter la vie en ce sens. Pour augmenter votre sécurité, de plus en plus de tronçons cyclables sont aménagés sur le territoire de Shefford pour relier, de manière sécuritaire, notre réseau vers la piste cyclable et notre futur centre multifonctionnel avoisinant le Lab-École, tous deux en construction. Les Sheffordois qui habitent ce quartier sont en mesure de témoigner de l'évolution de cette volonté municipale.

Aussi depuis l'hiver 2021, la piste cyclable est entretenue l'hiver pour permettre son utilisation au cours de la saison froide, que ce soit pour marcher

ou pour rouler. D'ailleurs, les stationnements du Relais des cheminots, sur la route 241, et celui du chemin Saxby Sud sont déneigés pour faciliter l'accès à la piste, à partir de Shefford en direction de Waterloo ou de Granby. Rouler à vélo à l'année est de plus en plus populaire.

Randonner dans vos parcs

Les parcs Jean-Paul Forand et des Montagnards sont déjà très connus et de plus en plus fréquentés pour la randonnée en nature. Les deux offrent un niveau différent de difficulté. Ils permettent de jouir de la nature selon votre condition physique et vos objectifs de sortie en plein air.

Un nouveau venu parmi nos parcs, pour la randonnée en montagne, c'est le parc Ménard. On y a accès par la rue Ménard. Cette dernière croise la route 112. Une recherche sur [Google Map](#) vous y mènera sans difficulté. Aménagé en respectant la topographie et les attraits naturels des lieux, le parc Ménard vous offre un aller-retour, du pied de la montagne vers la rue des Cimes. Il vous ravira en toutes saisons.

Pour le bien-être du corps et de l'esprit, bouger, prendre l'air sont parmi les moyens les plus efficaces. Et si facile à appliquer, chez nous, à Shefford!

UN JARDIN DE PLUIE CHEZ VOUS!

Par l'Organisme de bassin versant de la Yamaska

Le projet Jardins de pluie revient pour une deuxième année dans la Municipalité du Canton de Shefford. La population sheffordoise est encouragée à aménager un jardin de pluie sur son terrain pour gérer les eaux pluviales.

Pour donner un coup de main aux propriétaires intéressés, la Municipalité du Canton de Shefford offre à nouveau un programme de subventions. Ceux-ci peuvent obtenir un remboursement de 50 % des coûts d'aménagement d'un jardin de pluie et d'achat des plantes qui y sont transplantées, et ce, jusqu'à concurrence d'un montant de 750 \$. La Municipalité offre, par ailleurs, gratuitement le substrat nécessaire aux jardins de pluie.

La gestion des eaux pluviales constitue un grand enjeu dans les municipalités. En aménageant des jardins de pluie, les propriétaires peuvent y diriger l'eau qui tombe de leur toiture au lieu que celle-ci ruisselle dans la rue ou crée des ornières sur les terrains. Une fois dans le jardin de pluie, cette eau peut alors percoler lentement dans le sol et recharger la nappe phréatique.

À partir du mois de mai 2023, une technicienne en environnement communiquera avec eux pour faire une première évaluation verbale. Si le terrain semble répondre aux premiers critères techniques d'aménagement d'un jardin de pluie, un rendez-vous sera fixé pour une visite de terrain.

Lors de cette visite de terrain, la technicienne calculera la superficie de la toiture, déterminera avec le propriétaire le meilleur endroit où aménager un jardin de pluie et procédera à des tests de percolation du sol. Un rapport complet sera remis au propriétaire. Ce service est gratuit.

Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec l'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) pour obtenir plus d'information. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en écrivant à jardins@obv-yamaska.qc.ca



ANIMAL EN LIBERTÉ OU ERRANT

Par Dominic Gauthier, coordonnateur du Service de l'urbanisme et de l'environnement

Lorsqu'on parle d'animaux en liberté ou errants, il s'agit le plus souvent de chats ou de chiens. Le phénomène des animaux errants est un problème observé dans plusieurs municipalités ou villes au Québec et Shefford n'y échappe pas.

Vivre dans un milieu semi-rural avec de grands terrains peut inciter les propriétaires d'animaux à laisser leur animal en liberté. Toutefois, sachiez-vous qu'il est défendu de laisser un animal en liberté ou errant hors des limites du bâtiment, du logement ou du terrain de son propriétaire (articles 216, 217 du Règlement général G-100)?

Hors de ces limites, le propriétaire ou gardien de l'animal doit le tenir captif ou en laisse et en avoir le contrôle. Il doit être capable de retenir l'animal en laisse, sans que celui-ci lui échappe, et être capable de contrôler ses déplacements.

Amende aux contrevenants

Quiconque contrevient aux dispositions de la réglementation municipale, soit des articles 199 à 248 et 257 à 273 est passible, en plus des frais, pour une première infraction, d'une amende minimale de 200 \$ et maximale de 400 \$. En cas de récidive, le contrevenant est passible, en plus des frais, d'une amende minimale de 400 \$ et maximale de 800 \$.

La Municipalité demande donc la collaboration de tous les propriétaires d'animaux pour garder chez eux leur animal, chien ou chat, et ainsi éviter les frais non négligeables reliés à cette infraction.



NOUVELLES EN BREF

Nomination

La Municipalité vous annonce la nomination de madame Pascale Benoît, au poste d'inspectrice municipale pour le Service de l'urbanisme et de l'environnement.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe et du succès dans l'accomplissement de ses fonctions.



Demandes de permis

Le délai maximal est de 30 jours pour l'obtention d'un permis à la suite d'une demande complète qui n'est pas assujéti au règlement de PIIA, mais il peut être plus long pour l'émission d'un permis plus complexe : nouvelle construction, agrandissement, rénovation majeure, travaux en zone de forte pente ou à proximité d'un cours d'eau, etc. Pour les demandes de permis assujetties au règlement de PIIA, le délai varie de 30 à 60 jours, selon le moment du dépôt de la demande complète et les dates du conseil municipal.

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement vous demande de planifier le dépôt de votre demande de permis en fonction des délais encourus pour l'émission de celui-ci afin de prévoir le début de vos travaux.

RETRAIT DE L'ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Prochainement, le printemps fera son arrivée et il sera temps de retirer votre abri temporaire pour automobile, communément appelé abri tempo.

Nous vous rappelons qu'un abri temporaire doit être démonté et retiré au plus tard le **15 avril 2023**.

SUIVEZ-NOUS SUR
NOTRE PAGE FACEBOOK
CANTON SHEFFORD

PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2023

Voici les principaux travaux effectués par le Service des travaux publics au cours de 2023 :

- Aménagement de la butte à glisser au parc de la Mairie;
- Nettoyage des fossés;
- Surlargeur du pavage des rues Pierre (entre Maheu et Maher), Maher (entre Pierre et l'extrémité Sud), Lavigne (entre Lorraine et Maher) et Clermont (entre Paquette et Loïc);
- Réparation de la fondation et pavage des rues Luc, Robert et d'une section de Versant Ouest et/ou des Cimes;
- Réparation de la fondation de la rue Kavanagh;
- Amélioration et construction de nouveaux sentiers piétonniers : de la Surette et des Fougères ainsi qu'entre le parc Jean-Paul Forand et la place Sylvianne;
- Aménagement d'un parc à chiens dans le secteur du parc de l'Estrade;
- Poursuite de l'asphaltage de nouvelles rues : Albert-Légaré (fin du pavage/Hélène-Laframboise), Hélène-Laframboise (aire de virage/Clark-Hill), Geai-Bleu Est (aire de virage/Schmuck) et Laurette-Bellefleur;
- Parachèvement des aménagements des parcours sécuritaires dans le secteur où sera érigée la nouvelle école.

Comment puis-je

signaler une situation dans

ma municipalité?

VOILÀ!





DES POMPIERS, PREMIERS RÉPONDANTS RECONNUS POUR LEURS ANNÉES DE SERVICE

Par Luc Couture, directeur du Service de sécurité incendie

En décembre dernier, une soirée reconnaissance a eu lieu afin de souligner les années de service des pompiers, premiers répondants du Service de sécurité incendie de la Municipalité du Canton de Shefford.

L'un d'eux, le pompier Stéphane Grenier, s'est vu décerner la Médaille du Lieutenant-gouverneur, des mains du directeur du Service de sécurité incendie, Luc Couture, pour ses 20 ans de service. De plus, les cinq années de service des pompiers Pierre Després, Pierre Moreau et Martin Simoneau ont été soulignées. Lors de cette soirée, les pompiers ont reçu une épinglette souvenir.

Les années de services sont soulignées à tous les cinq ans. Félicitations à tous pour leur implication et leur travail accompli au fil des ans.



STÉPHANE GRENIER ET LUC COUTURE

SYSTÈME D'ALARME

Par Caroline Rioux, agente communication et administration

Les citoyens et les propriétaires qui ont un lieu protégé par un système d'alarme sur le territoire de la Municipalité du Canton de Shefford, doivent signer et retourner le formulaire.

Sachez que ce formulaire est disponible en ligne à cantonshefford.qc.ca, dans la section Services, Sécurité incendie et publique, onglet Permis de brûlage et Système d'alarme. Ainsi, vous pouvez le remplir directement en ligne et l'envoyer à la municipalité.

Toutefois, si vous n'avez pas accès à Internet ou vous préférez obtenir une copie papier et le remplir, vous pouvez en faire la demande par téléphone au 450 539-2258, poste 0, ou en vous présentant à la réception à la Mairie.





**C'est l'heure
de vérifier
vos avertisseurs**

Fumée • Monoxyde de carbone

Votre gouvernement

Québec





À VOS SARCLOIRS!

Par André Bélisle, Aînés Actifs + de Shefford

Ça bouillonne rue Laurette-Bellefleur! Les bâtiments montent en hauteur, le Lab-École et le centre multifonctionnel prennent forme et le rêve caressé depuis plusieurs années d'avoir un centre du village devient réalité. Les consultations récentes ont démontré l'intérêt de la population à venir y partager temps et activités.

Pour les Aînés Actifs + de Shefford, l'effervescence est perceptible et tous nos indicateurs sont à la hausse : le nombre de membres de l'organisme augmente de 20 %, les participations à nos activités battent des records et, encore mieux, de nouveaux bénévoles s'engagent dans nos activités et nous permettront d'offrir une palette élargie d'activités.

Tel qu'annoncé dans le dernier bulletin, le projet de jardin citoyen prend forme. Les AA+ travaillent fort avec la Municipalité pour vous offrir un lieu de rencontres intergénérationnelles, un lieu d'apprentissage (formation et accompagnement feront partie du projet) et, finalement, un lieu de partage. Plus de 300 heures de bénévolat ont déjà été investies dans l'élaboration du projet. Plus de 1200 autres seront nécessaires à sa mise en œuvre en 2023.

Ce projet est pour toute la population et pour tous les âges. Bricoleurs, jardiniers expérimentés, apprentis-jardiniers, manifestez votre intérêt et venez partager avec nous vos idées et vos suggestions ainsi qu'un peu, nous l'espérons, de jus de bras! Si par hasard, vous avez des outils de jardinage en surplus, nous sommes preneurs!

Une première rencontre d'information pour la population est prévue à la fin du mois. L'ouverture du centre multifonctionnel nous offrira des possibilités d'activités plus nombreuses et plus variées. Nos comités de bénévoles vous préparent une saison d'automne remplie de nouveautés. D'ici là, notre programmation printemps-été se poursuit.

On se revoit au jardin!

Communiquez avec nous :

aaplushefford.ressources@gmail.com

ou 450 539-2258, poste 231

ou visitez notre page Facebook @AinesActifsdeShefford

ainsi que cantonshefford.qc.ca/vie-communautaire/aines-actifs-de-shefford/

Ma communauté,
je m'y investis!



AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DE LA GÉRIATRIE SOCIALE?

Ce service peut-il vous aider à améliorer votre qualité de vie et à vieillir à la maison?

Voici l'histoire de monsieur Tremblay. Âgé de 72 ans, celui-ci a vécu une période où sa santé lui a causé quelques problèmes. Depuis quelque temps, M. Tremblay connaît des épisodes de chute. Parfois plus d'une par jour. Il ne sait pas comment faire face à cette nouvelle réalité. Contactée, l'intervenante en gériatrie sociale s'est rendue au domicile de monsieur et a pu constater plusieurs faits inquiétants.

Par la suite, l'infirmière de l'équipe a été mise à contribution et, grâce à différents gestes visant à régler la situation, monsieur Tremblay a pu retrouver sa santé avant qu'il ne soit trop tard.

Prévention au quotidien et à long terme, réorganisation, enseignement et soutien dans les besoins au fil des changements liés à sa situation! Aujourd'hui, grâce à la gériatrie sociale, la santé de monsieur Tremblay est stable et il vit de façon plus sécuritaire dans son milieu.

PRÉVENIR le vieillissement accéléré est le BUT de la gériatrie sociale, car celui-ci est souvent irréversible.

Prenons le cas de madame Dion, qui a été dirigée vers la gériatrie sociale par sa pharmacie. Seule, elle se sentait mal à l'aise lors de ses rendez-vous médicaux. L'intervenante de l'équipe a pu lui offrir un accompagnement personnalisé lors de sa rencontre préopératoire avec le chirurgien vasculaire. Madame Dion s'est sentie appuyée et plus confiante pour comprendre toutes les procédures qu'implique sa prochaine chirurgie. Lors de son hospitalisation, l'intervenante prendra de ses nouvelles et assurera un retour en douceur dans ses activités quotidiennes.

Si vous êtes âgé de 65 ans ou plus, l'aide de notre équipe vous est offerte **GRATUITEMENT**. Pensez-y!

Un simple coup de fil au numéro 579 420-1522 vous donne accès à nos services.





CHAUFFAGE AU BOIS : FAITES ATTENTION AUX CENDRES CHAUDES!

Les cendres chaudes d'un feu de foyer, d'un poêle à bois ou de n'importe quel appareil de chauffage au bois peuvent se rallumer et causer un incendie. Il est donc primordial de les entreposer à l'extérieur dans un contenant métallique à fond surélevé qui peut être refermé avec un couvercle métallique avant de s'en départir dans le bac brun.

Les cendres doivent reposer pendant environ sept jours avant de pouvoir être transférées dans votre bac brun. Il est recommandé également d'humidifier les cendres avant de les déposer.

Malheureusement, les services de sécurité incendie de La Haute-Yamaska interviennent chaque année pour éteindre des feux qui débutent dans un bac. Ne prenez aucun risque et assurez-vous que les cendres de vos feux sont bien entreposées!



Vos matières recyclables dans le bac, pas dans le sac!

Il n'est pas nécessaire de mettre vos matières recyclables dans des sacs lorsqu'il est temps de remplir votre bac bleu. En fait, il est même contreproductif de le faire. Non seulement le centre de tri devra ouvrir vos sacs sur place, ce qui nuit à la productivité, mais vous utilisez également davantage de plastique!

Pire encore, les sacs à ordures noirs sont à éviter complètement, puisqu'ils peuvent être confondus avec des ordures, et ils seront tout simplement envoyés à l'enfouissement. Néanmoins, vos sacs de plastique extensibles, comme les sacs de pain ou de lait sont acceptés. Rassemblez-les dans un sac afin d'éviter qu'ils ne s'envolent au vent! Dans le bac, c'est en vrac que ça se passe!



Information : GENEDEJETER.COM



CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS À SHEFFORD : DÉJÀ 223 HECTARES PROTÉGÉS!

Par Marie Meunier, CENS

Comme notre nom l'indique – Conservation Espace Nature Shefford (CENS), – la protection des milieux naturels est au cœur de notre mission.

Il y a sur le territoire du Canton de Shefford un important couvert forestier riche en diversité écologique. On y trouve des milieux humides, des ruisseaux, des marais, dont dépendent plusieurs espèces fauniques et floristiques, certaines ayant un statut précaire ou menacé. Ils sont également essentiels à la protection des nappes phréatiques et à la séquestration du carbone.

Ces milieux n'échappent pas aux effets des changements climatiques ni à la pression du développement domiciliaire ou touristique. CENS a pour mission d'accroître la superficie des milieux naturels protégés et d'en assurer la conservation :

- En identifiant des terrains à haute valeur écologique, dans l'espoir qu'ils puissent devenir un jour des aires protégées, grâce à des initiatives privées ou publiques;
- En établissant des ententes formelles avec des propriétaires ayant les mêmes objectifs de protection du territoire.

Plusieurs options, assorties d'avantages fiscaux intéressants, s'offrent aux propriétaires désirant protéger leurs terres, tout en demeurant propriétaires ou non. CENS accompagne les propriétaires dans leurs démarches pour faire de leur joyau de verdure favori une réserve naturelle privée ou le munir d'une servitude de conservation. Et ce, avec le soutien de Corridor appalachien, qui dispose des ressources et de l'expertise nécessaires pour mener les projets à terme.

Par la suite, CENS assume la responsabilité d'assurer la protection et la gestion de ces terrains : balisage, inspections annuelles, patrouilles ou visites ponctuelles, etc. Le résultat concret, en date d'aujourd'hui, ce sont 223 hectares de milieux naturels protégés à perpétuité à Shefford, qui sont gérés par CENS.

Le rôle de conservation de CENS représente, à notre échelle, une action importante pour la protection de la biodiversité et la conservation de nos paysages, pour le bénéfice de tous.

Aimeriez-vous en apprendre davantage? Communiquez avec nous à info@censhefford.ca, il nous fera plaisir de répondre à vos questions.



FERMETURE DE DEUX PARCS – PÉRIODE DE DÉGEL

En raison de la période de dégel (environ 4 à 5 semaines), les parcs des Montagnards et Ménard seront fermés aux visiteurs. Conservation Espace Nature Shefford (CENS) rappelle à tous les utilisateurs des deux parcs de respecter la consigne de fermeture. Par conséquent, les stationnements P1 et P2 seront aussi fermés. En attendant, vous pouvez vous rendre au parc Jean-Paul Forand.

La fermeture et la réouverture des parcs seront annoncées dans nos différents outils de communication et sur la page Facebook de CENS.



BESOIN D'ENSEIGNANTS, DE FORMATEURS



Le Service des loisirs est présentement à la recherche de professionnels qualifiés pour animer de futurs cours ou ateliers de toutes sortes en loisirs et culture.

Si vous souhaitez, par exemple, offrir des cours de sports, de loisirs artistiques ou culturels ou bien des conférences, vous pouvez envoyer votre CV et votre offre de service par courriel au Service des loisirs à l'adresse loisirs@cantonshefford.qc.ca.

Pour toute information, communiquez avec Tristan Dupuis-Robidoux par courriel à l'adresse robidoux.tristan@cantonshefford.qc.ca ou par téléphone au 450 539-2258, poste 239.

CONGÉS FÉRIÉS

Les bureaux municipaux seront fermés le **vendredi 7 avril** et le **lundi 10 avril 2023** en raison du congé pascal. Réouverture des bureaux le mardi 11 avril 2023 à 8 h 30 selon l'horaire habituel.

De plus, ils seront également fermés le **lundi 22 mai 2023** en raison de la Journée nationale des patriotes. Réouverture des bureaux le mardi 23 mai 2023 à 8 h 30 selon l'horaire habituel.



Créez votre
Dossier citoyen personnalisé





INSCRIPTIONS À LA PROGRAMMATION PRINTANIÈRE

Les inscriptions en ligne aux cours de la session printanière ont lieu **le lundi 3 avril dès 9 h** pour les résidents. Au programme : les cours d'ELDOA, de yoga, d'Essentrics et quelques nouveautés.

Pour ce qui est des événements, la traditionnelle **Chasse aux œufs de Pâques** aura lieu au parc Jean-Paul Forand **le samedi 8 avril** prochain.



Deux animations seront offertes. Réservez votre place à l'une des animations à l'aide d'un formulaire disponible en ligne dans la section Événements.



Notre **Journée verte** revient **le samedi 13 mai** dans sa formule service au volant. Les inscriptions se feront à l'aide d'un formulaire qui sera disponible un mois avant l'événement.

De plus, ne manquez pas la nouvelle **Kermesse de Shefford le samedi 10 juin** au parc Maher. Sur place : jeux d'adresse et de kermesse, maïs soufflé, barbotine et bien plus! Cette activité est gratuite et sans inscription.



ON SE VOISINE EN JUIN!

La Municipalité du Canton de Shefford participe à la 17^e édition de la Fête des voisins, qui aura lieu **le samedi 3 juin 2023**. Cette Fête a pour but de créer des liens de solidarité entre voisins afin de construire des milieux plus humains.

Environ 300 municipalités agissent comme organisatrices ou ambassadrices de la Fête. L'an dernier, près de 11 000 citoyennes et citoyens ont participé à l'une des 385 fêtes organisées au Québec.

Devenue une véritable tradition aux quatre coins de la province, la Fête des voisins continue de gagner en popularité, et plusieurs bienfaits sont observables dans les communautés qui y participent. On remarque, notamment :

- Plus d'entraide entre voisines et voisins de tout âge;
- Un sentiment accru de sécurité;
- Une communauté plus ouverte à la diversité et à l'inclusion;
- Un accueil par le voisinage d'un nouveau citoyen ou d'une nouvelle citoyenne;
- Une augmentation de la participation citoyenne.

Vous êtes donc invités à participer en grand nombre à cet événement. Les citoyens eux-mêmes organisent la Fête, que ce soit dans la rue, dans le parc du coin ou dans la cour de votre maison, toutes les idées sont bonnes!

Vous trouverez de l'information pour l'organisation de cette Fête sur le site fetedesvoisins.qc.ca. Si vous désirez obtenir du matériel promotionnel, veuillez faire votre demande, **à partir du mois de mai 2023**, par courriel à loisirs@cantonshefford.qc.ca

Aide financière

La Municipalité fournit une contribution financière allant jusqu'à 100 \$ par fête pour soutenir ses citoyens et promouvoir l'organisation de la Fête des voisins. Vous devez toutefois fournir une preuve visuelle de la tenue de la fête ainsi que des factures. À noter que l'alcool n'est pas remboursé.

Pour information, veuillez communiquer avec Tristan Dupuis-Robidoux au 450 539-2258, poste 239, ou par courriel à robidoux.tristan@cantonshefford.qc.ca

UNE AUTRE FAÇON DE VOUS INFORMER...

Inscrivez-vous en ligne à nos infolettres

En vous inscrivant à notre **infolettre alerte citoyenne**, vous recevrez des messages d'alerte en cas de sinistre majeur. Plus encore, demeurez à l'affût des nouvelles provenant de la Municipalité du Canton de Shefford et inscrivez-vous à notre **infolettre régulière**.

L'infolettre régulière est un média électronique expédié par courriel deux fois par mois à nos abonnés. On y retrouve diverses nouvelles reliées à la Municipalité ainsi que des rappels des activités, des événements et des dates à retenir.

Vous pouvez vous abonner aux deux infolettres au moyen du site Internet. Il suffit de vous rendre sur la page d'accueil du site cantonshefford.qc.ca et d'y inscrire votre nom et votre adresse de courriel. Ensuite, n'oubliez pas de vérifier votre boîte de courriel afin d'activer le lien pour votre inscription.



Municipalité du Canton de Shefford

245, chemin Picard
Canton de Shefford (Québec) J2M 1J2



Heures d'ouverture :

Lundi – Mardi – Jeudi : 8 h 30 à 16 h 30

Mercredi : 9 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 13 h (à partir du 24 mars)



450 539-2258



450 539-4951

Administration : poste 0

Urbanisme et environnement : poste 223

Travaux publics : poste 0

Sécurité incendie : poste 401

Événements et loisirs : poste 239



info@cantonshefford.qc.ca



cantonshefford.qc.ca

Le bulletin d'information est
produit par la Municipalité
du Canton de Shefford.

Shefford
1792

Conception
et impression :



BIOGAS[®]
ENERGY



Imprimé sur papier Rolland Enviro^{MC} 100,
fabriqué au Québec avec 100 % de fibres
recyclées et de l'énergie biogaz.

RETOURNEZ TOUTE CORRESPONDANCE
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :

Imprimerie Duval
C.P. 1090, Waterloo
(Québec) J0E 2N0

